



Après la Licence Sciences du langage ?

Possibilités de poursuite d'études

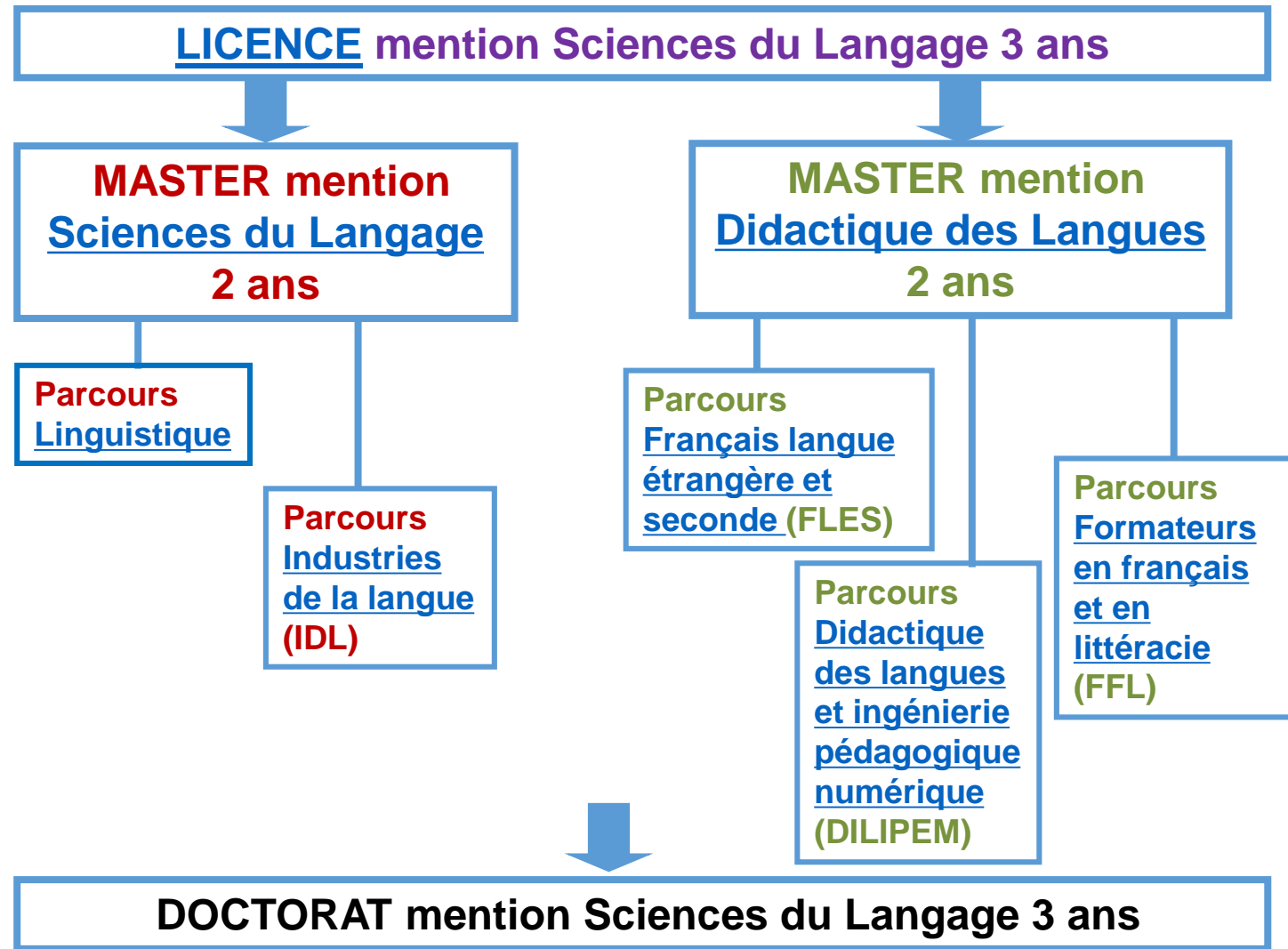


Licences L3 accessibles après L2 SCL

- L3 Information Communication
- L3 Pro métiers du numérique
- L3 Pro Codeur.se en Langue française Parlée Complétée

Autres mentions de master accessibles après la Licence SCL :

- Master [MEEF](#) (enseignement)
- Master Info-Com
- Master Journalisme
- Master Sciences cognitives
- Master métiers du livre et de l'édition
- Master traduction/ interprétation en Langue des Signes Française



DOCTORAT mention Sciences du Langage 3 ans

A l'issue du doctorat, il sera possible :

- d'entamer une carrière d'enseignant-chercheur
- d'intégrer une unité de recherche ou un laboratoire pour y travailler comme ingénieur de recherche ou chercheur CNRS
- d'intégrer le service R&D d'une entreprise

Possibilités d'insertion professionnelle



Métiers de **l'enseignement** et de la **formation**

professeurs des écoles, professeurs du français langue maternelle ou du français langue étrangère (FLE)

Métiers de la **communication**

documentation, édition (ex. lexicographe, lexicologue, phonologue...), médias, publicité, médiation culturelle, interactions et nouvelles technologies

Métiers de la **surdité**

enseignant spécialisé, interprète en langue des signes (LSF), codeur de la Langue française Parlée Complétée (LPC), ...

Que faire avec un diplôme en Sciences du langage ?

Métiers de **l'informatique** liés aux langues

Linguiste informaticien dans le cadre du traitement automatique des langues, terminologue, chef de projet multimédia pour l'apprentissage des langues...

Métiers de la **rééducation**

entrée des écoles d'orthophonie (des connaissances pouvant faciliter la réussite) et métiers de la compréhension/dépistage des troubles du langage et de son acquisition (assistant de recherche, assistant de protocole)

Métiers du **patrimoine** et de la **culture**

Concepteur de projets muséologiques ; expertise en patrimoine, archives, conservation ; attaché linguistique (ambassades, UNESCO...) ; conseiller en politique linguistique (ambassades, ministères de l'éducation, de la culture etc., UNESCO...)

Métiers de la **recherche** appliquée et/ou fondamentale

Enseignant-chercheur (d'universités ou de grandes écoles), chercheur d'organismes publics nationaux (CNRS, INSERM...) ou étrangers, cadre des unités R&D en entreprise (ingénierie linguistique, traitement automatique des langues naturelles, technologies vocales (p. ex. suppléance vocale), intelligence artificielle ...)